



## FICHE D'INTRODUCTION SUR LES PERSONNES TRANS PASSIBLES DE LA PEINE DE MORT



Cornell Law School

Cornell Center on the  
Death Penalty Worldwide



Le 10 octobre 2021, la Coalition mondiale contre la peine de mort et d'autres organisations abolitionnistes du monde entier célébreront la 19<sup>ème</sup> Journée mondiale contre la peine de mort. Cette année, la Journée mondiale est consacrée aux femmes qui risquent d'être condamnées à mort, qui ont été condamnées à mort, qui ont été exécutées, ainsi qu'à celles qui ont été graciées ou reconnues innocentes. La transidentité constitue une autre minorité de genre. Une personne trans est « une personne qui vit ou qui souhaite vivre dans un genre différent de celui qui lui a été assigné à la naissance. Cela englobe toute personne ayant fait ou souhaitant faire le choix d'une transition, qu'elle choisisse ou non d'avoir recours à des traitements médicaux et/ou des chirurgies dans cet objectif »<sup>1</sup>.

La peine capitale vise de manière disproportionnée les personnes socialement marginalisées : la situation est similaire pour les personnes trans, qui peuvent être victimes de discrimination dans tous les aspects de leur vie.

### INTRODUCTION

Les nombreuses discriminations fondées sur le sexe et le genre, souvent associées à d'autres éléments d'identité, tel que l'âge, l'orientation sexuelle, le handicap et la race, exposent les femmes et les personnes de genre divers à des formes croisées d'inégalités structurelles. Cette discrimination peut conduire à ce que des circonstances atténuantes essentielles ne soient pas prises en compte lors de l'arrestation et du procès, comme le fait d'être victime de violences et d'abus sexistes ou sexuels.

Il est difficile d'accéder à des informations sur les personnes trans risquant la peine de mort. Selon la base de données mondiale du Cornell Center on the Death Penalty, en mai 2021, sept personnes s'identifiant comme trans se trouvaient dans le couloir de la mort aux **États-Unis**<sup>2</sup>. Il est probable qu'un plus grand nombre de personnes trans soient condamnées à la peine capitale aux **États-Unis** et dans d'autres pays, mais cette information, difficile à documenter et à quantifier, n'est pas rapportée de manière fiable. Les raisons en sont variées, et comprennent

---

<sup>1</sup> Définition tirée du lexique de l'association OUTrans, disponible en ligne : <https://outrans.org/ressources/lexique-outransien/>

<sup>2</sup> Les recherches effectuées pour cette publication ont été, en grande partie, menées par le Cornell Center on the Death Penalty Worldwide basé à New York, aux États-Unis. La plupart des statistiques proviennent des États-Unis, non pas parce qu'aucun autre pays ne condamne à mort des personnes de sexe différent, mais parce que l'accès à ces informations est limité à l'échelle mondiale <https://deathpenaltyworldwide.org/fr/>



le fait que les centres de détention n'offrent pas la possibilité de s'identifier comme trans ou non-binaire, et la peur de ces personnes de divulguer ces informations en raison de stigmates néfastes. Par conséquent, il est difficile d'indiquer dans quelle mesure les personnes trans qui se trouvent dans le couloir de la mort ont pu être victimes de discriminations dans le système judiciaire du fait de leur condition de personne trans. Cette fiche d'information donne un aperçu de la situation et se concentre sur la probabilité plus élevée qu'ont les personnes trans d'entrer en contact avec le système judiciaire pénal.

Ce rapport a été divisé en trois sections. La première section résume les violations des droits humains affectant les personnes trans. La deuxième section explore la manière dont les discriminations à l'encontre des personnes trans entraînent un risque accru d'incarcération. La troisième section donne un aperçu des textes internationaux relatifs aux droits humains applicables actuellement et de la manière dont ils s'appliquent à l'égard des personnes trans.

## **METHODOLOGIE**

Cette fiche d'information a été préparée par la Coalition mondiale contre la peine de mort en partenariat avec The Advocates for Human Rights, le Cornell Center on the Death Penalty Worldwide, la Fédération internationale des ACAT (FIACAT) et avec l'aide du cabinet d'avocat-es Ballard Spahr LLP. Les auteurs·rices se sont largement inspiré·es des recherches menées par le Cornell Center on the Death Penalty Worldwide, Human Dignity Trust et ILGA World.

## **CONTEXTE ET UNE TERMINOLOGIE APPROPRIÉE**

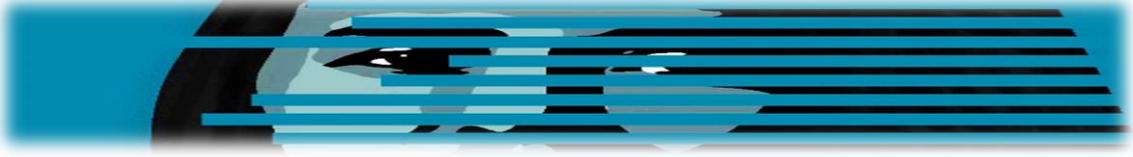
Le terme « **identité de genre** » reflète le sentiment ressenti et vécu par une personne de son propre genre. L'identité de genre d'une personne correspond souvent au sexe qui lui a été assigné à la naissance. Le **terme trans** est un terme générique désignant les personnes dont l'identité de genre est différente du genre qui leur a été assigné à la naissance, mais il n'est pas lié à une intervention chirurgicale ou à un traitement hormonal antérieur. Ce terme inclut les personnes qui s'identifient différemment des attentes culturelles liées au genre qui leur a été assigné à la naissance et est utilisé pour décrire un large éventail d'identités de genre, y compris les personnes qui s'identifient à un autre genre et refusent la binarité. Le terme « trans » sera utilisé autant que possible dans ce document afin de désigner les personnes qui ont débuté une transition de genre, indistinctement de leur situation personnelle et du type de transition effectuée (sociale et/ou médicale), sans distinction selon leur situation personnelle et leur transition. Plus globalement, ce document utilisera la terminologie recommandée par l'association OUTrans.<sup>3</sup>

Les femmes trans s'identifient sociologiquement et culturellement comme des femmes mais ont été assignées comme des hommes à la naissance. Les hommes trans s'identifient sociologiquement et culturellement comme des hommes mais ont été assignés comme des femmes à la naissance<sup>4</sup>.

---

<sup>3</sup> <https://outrans.org/ressources/lexique-outransien/>

<sup>4</sup> *Droits des LGBTI : Foire aux questions*, Libres et égaux – Nations Unies, <https://www.unfe.org/wp-content/uploads/2018/10/FAQs-FR.pdf>.



L'identité de genre ne doit pas être confondue avec **l'orientation sexuelle**, qui fait référence à l'attraction physique, romantique ou émotionnelle d'un individu envers d'autres personnes. L'orientation sexuelle d'une personne trans peut être aussi diverse que celle d'une personne dont l'identité de genre correspond au genre culturellement associé au sexe assigné à la naissance (« **cisgenre** »). On ne peut pas déduire l'orientation sexuelle d'une personne à partir de son identité de genre<sup>5</sup>.

## **1. VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS AFFECTANT LES PERSONNES TRANS**

La discrimination contre les personnes trans est potentiellement à l'origine de violations flagrantes des droits humains et peut être une question de vie ou de mort. Les personnes trans sont également confrontées à des attaques violentes, allant de la violence verbale agressive et de l'intimidation psychologique aux agressions physiques, aux passages à tabac, à la torture, aux enlèvements et aux assassinats ciblés<sup>6</sup>. Les personnes trans font l'objet d'un traitement discriminatoire par les autorités publiques, sur leurs lieux de travail, dans les écoles, les hôpitaux et leurs foyers. En effet, selon l'analyse sur les **Etats-Unis** de la Fondation Human Rights Campaign de 2018, 23 % des adultes LGBTQIA+<sup>7</sup> racisé·e·s, 22 % des adultes trans et 32% des adultes trans racisé·e·s n'ont aucune forme de couverture santé. Les personnes trans se voient régulièrement refuser des papiers d'identité reflétant le genre auquel elles s'identifient, papiers sans lesquels elles ne peuvent pas travailler, voyager, ouvrir un compte bancaire ou accéder à divers services<sup>8</sup>. En outre, les personnes trans peuvent être confrontées à des lois pénales discriminatoires. Dans 69 pays, des lois discriminatoires criminalisent les relations privées et consensuelles entre personnes de même sexe et au moins 9 pays ont des lois qui criminalisent l'expression du genre et qui visent la communauté des personnes de genre divers. Cela expose ces personnes au risque d'être arrêtées, poursuivies, emprisonnées et, dans 5 pays, potentiellement condamnées à mort.<sup>9</sup> Bien que l'identité de genre ne soit pas synonyme d'orientation sexuelle, de nombreux pays utilisent ces lois contre les personnes trans, quelle que soit leur orientation sexuelle.

### **Violence et abus**

La violence contre les personnes trans est omniprésente dans le monde entier. Souvent, la violence est sous-déclarée en raison de la transphobie et des comportements qui mégenrent les personnes trans (c'est-à-dire le fait de désigner une personne d'une manière qui ne reflète pas

---

<sup>5</sup> Ce guide utilise des pronoms non binaires par respect pour les personnes dont l'identité de genre diffère de masculin/masculin ou féminin/féminin, et qui choisissent d'utiliser ces pronoms pour se désigner.

<sup>6</sup> Selon l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne, un tiers des personnes trans sont victimes d'agressions physiques et de menaces. *Être « trans » dans l'UE : Analyse comparative des données de l'enquête sur les personnes LGBT dans l'UE*, European Union Agency for Fundamental Rights, 2014, [https://fra.europa.eu/sites/default/files/fra-2015-being-trans-eu-comparative-summary\\_fr.pdf](https://fra.europa.eu/sites/default/files/fra-2015-being-trans-eu-comparative-summary_fr.pdf).

<sup>7</sup> Lesbiennes, gays, bisexuels, trans, queers, intersexes, asexuels, et le signe plus pour couvrir toute personne non incluse dans ces dénominations.

<sup>8</sup> *Être « trans » dans l'UE : Analyse comparative des données de l'enquête sur les personnes LGBT dans l'UE*, *Opt. Cit.*

<sup>9</sup> #Outlawed: "The Love That Dare Not Speak Its Name." Human Rights Watch, Available here: [http://internap.hrw.org/features/features/lgbt\\_laws/](http://internap.hrw.org/features/features/lgbt_laws/) and *Trans Legal Mapping Report: Recognition Before the Law*, ILGA World, Available at: [https://ilga.org/downloads/ILGA\\_World\\_Trans\\_Legal\\_Mapping\\_Report\\_2019\\_EN.pdf](https://ilga.org/downloads/ILGA_World_Trans_Legal_Mapping_Report_2019_EN.pdf)



correctement son genre)<sup>10</sup>. Entre le 1<sup>er</sup> janvier 2008 et le 30 septembre 2020, 3 664 meurtres de personnes trans ont été signalés dans le monde<sup>11</sup>. Les pays d'Amérique centrale sont particulièrement inhospitaliers à l'égard des personnes trans, puisqu'ils représentent près de 80 % des meurtres signalés dans le monde<sup>12</sup>. Les données suggèrent que les femmes trans racisées, noires et migrantes, sont plus fréquemment visées, ce qui témoigne de formes de discriminations intersectionnelles<sup>13</sup>. Les personnes trans sont fréquemment torturées avant d'être tuées, le plus souvent touchées par balle, poignardées, battues, étranglées ou poignardées<sup>14</sup>.

En remettant en cause la binarité du genre, les personnes trans sont exposées à une pluralité de violences, notamment aux violences physiques, comme peuvent aussi l'être les enfants intersexes, soumis-es à des procédures médicales d'assignation qui sont assimilables à de la torture ou à des traitements inhumains ou dégradants.<sup>15</sup>

## **2. LES PERSONNES TRANS DANS LE SYSTEME DE JUDICIAIRE**

Selon un rapport de 2016 coécrit par le Center for American Progress et le Movement Advancement Project aux **Etats-Unis** qui traite le sujet de façon très complète, 21 % des femmes trans, 10 % des hommes trans et 16 % de tous les adultes trans et de genre divers ont déclaré avoir été détenu-e-s dans un établissement pénitentiaire ou de privation de liberté, contre 5 % de la population adulte générale des États-Unis<sup>16</sup>.

Le manque d'acceptation de la part des familles, l'hostilité politique, la marginalisation culturelle et l'invisibilité sont autant de facteurs qui conduisent à la stigmatisation et à la déshumanisation des personnes trans<sup>17</sup>. Le rejet par les proches peut avoir un effet dévastateur sur le bien-être des personnes trans, affecter leur stabilité en matière éducative, économique et de logement et avoir des effets à long terme sur leur santé mentale<sup>18</sup>. Aux **États-Unis**, les projets de loi « sur les toilettes » (“*bathroom bills*”) visant à empêcher les personnes trans d'accéder aux espaces publics, les efforts visant à empêcher les jeunes trans d'accéder aux conseils et soins médicaux nécessaires à la transition et les tentatives visant à supprimer le

---

<sup>10</sup> *Dismantling A Culture of Violence: Understanding Anti-Transgender Violence and Ending the Crisis*, Human Rights Campaign Foundation, December 2020, disponible ici en anglais : <https://hrc-prod-requests.s3-us-west-2.amazonaws.com/files/assets/resources/Dismantling-a-Culture-of-Violence-010721.pdf>.

<sup>11</sup> *350 trans and gender-diverse people reported murdered in the last year*, Communiqué de presse, Transrespect Versus Transphobia Worldwide, 2020, disponible ici en anglais : [https://transrespect.org/wp-content/uploads/2020/11/TvT\\_TMM\\_TDoR2020\\_PressRelease\\_EN.pdf](https://transrespect.org/wp-content/uploads/2020/11/TvT_TMM_TDoR2020_PressRelease_EN.pdf).

<sup>12</sup> *3664 trans and gender-diverse people reported murdered between 1 January 2008 and 30 September 2020*, Transrespect Versus Transphobia Worldwide, 2020, disponible ici en anglais : [https://transrespect.org/wp-content/uploads/2020/11/TvT\\_TMM\\_TDoR2020\\_Tables.pdf](https://transrespect.org/wp-content/uploads/2020/11/TvT_TMM_TDoR2020_Tables.pdf).

<sup>13</sup> *350 trans and gender-diverse people reported murdered in the last year*, Communiqué de presse, *Opt. Cit.*

<sup>14</sup> *3664 trans and gender-diverse people reported murdered between 1 January 2008 and 30 September 2020*, *Opt. Cit.*

<sup>15</sup> Rapport du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme sur les discrimination et violence à l'encontre de personnes en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre, 2015 (A/HRC/29/23).

<sup>16</sup> *Unjust: How the Broken Criminal Justice System Fails Transgender People*, Movement Advancement Project, 2016, disponible ici en anglais et en espagnol : <https://www.lgbtmap.org/file/lgbt-criminal-justice-trans.pdf>.

<sup>17</sup> *Dismantling A Culture of Violence: Understanding Anti-Transgender Violence and Ending the Crisis*, *Opt. Cit.*

<sup>18</sup> *Ibid.*



genre des politiques de non-discrimination, envoient le message néfaste selon lequel les personnes trans ne méritent pas une protection égale de la loi<sup>19</sup>.

### Points d'entrée dans le système juridique

Les Américains trans sont confrontés à des obstacles importants pour obtenir des documents d'identité qui reflètent fidèlement leur identité de genre. Les divergences entre les documents d'identité et l'identité de genre limitent l'accès aux transports en commun, aux voyages, au logement, aux soins de santé, à l'éducation, à l'emploi, aux lieux et services publics et à l'exercice du droit de vote<sup>20</sup>. Une identification qui ne correspond pas à l'identité de genre d'une personne peut entraîner des interactions discriminatoires et potentiellement dangereuses avec les professionnel·les de santé, les forces de l'ordre et les membres de la communauté<sup>21</sup>. Cela est particulièrement vrai pour les pays qui ne reconnaissent pas juridiquement le genre et les droits des personnes trans ou qui les abrogent comme le **Guatemala**, la **Hongrie**, la **Mongolie**, la **Nouvelle-Zélande**, le **Royaume-Uni**, les **États-Unis**, l'**Uruguay** et bien d'autres encore<sup>22</sup>. Les discriminations, le rejet de la famille et le harcèlement auxquels sont confrontées les personnes trans pour l'obtention de documents d'identité, les soins de santé, à l'école et au travail peuvent entraver leur capacité à vivre une vie digne et épanouie. De plus, comme décrit ci-dessous, cela les oblige souvent à se lancer dans des « économies de subsistances » pour répondre à leurs besoins<sup>23</sup>. Par conséquent, les personnes trans entrent en contact avec la police plus fréquemment que la population générale.

À l'intersection du racisme et de la transphobie, les personnes trans racisées sont particulièrement précarisées, notamment dans des pays comme les États-Unis. Les personnes trans sont donc également visées par des lois qui criminalisent le travail du sexe, la consommation de drogues et le VIH<sup>24</sup> ; ces réalités dévastatrices dans la vie de nombreux·ses trans constituent fréquemment leurs points d'entrée dans le système judiciaire<sup>25</sup>.

La criminalisation de l'utilisation des toilettes, soit directement, soit par le biais de lois sur l'indécence publique, semble être une autre voie par laquelle les personnes trans sont confrontées au système judiciaire<sup>26</sup>. L'application de ces lois, combinée à des comportements policiers tels que le profilage et l'usage de la violence lorsque les forces de l'ordre sont appelées pour des cas de violence domestique, fait que les personnes trans sont arrêtées et incarcérées de façon disproportionnée<sup>27</sup>.

---

<sup>19</sup> *Ibid.*

<sup>20</sup> *Ibid.*

<sup>21</sup> *Ibid.*

<sup>22</sup> *Trans Legal Mapping Report: Recognition Before the Law*, ILGA World, Disponible en anglais et en espagnol: <https://ilga.org/fr/rapport-cartographie-juridique-trans>

<sup>23</sup> *Unjust: How the Broken Criminal Justice System Fails Transgender People*, Opt Cit.

<sup>24</sup> *Decriminalizing Prostitution is Central to Transgender Rights*, Evan Urquhart, 2018, disponible ici en anglais : <https://slate.com/human-interest/2018/02/decriminalizing-prostitution-is-central-to-transgender-rights.html>.

<sup>25</sup> *Unjust: How the Broken Criminal Justice System Fails Transgender People*, Opt Cit.

<sup>26</sup> *Ibid.*

<sup>27</sup> *Ibid.*



Des études universitaires ont également montré que les personnes trans sont victimes de discriminations et de micro-agressions au sein du système judiciaire<sup>28</sup>. Des membres des forces de l'ordre ont même documenté le déficit de confiance entre la police et les personnes trans et ont appelé à une formation supplémentaire de la police pour résoudre ce problème<sup>29</sup>. Les prisons sont des lieux où les personnes trans subissent de graves abus ou violations de leurs droits<sup>30</sup>. De plus, à la sortie de prison, il leur est difficile de se réinsérer et de reconstruire leur vie, notamment parce que leur casier judiciaire ne fait qu'exacerber les discriminations dont elles sont déjà victimes en matière de logement, d'éducation et d'emploi<sup>31</sup>.

---

## REGARDER DE PLUS PRES : LES PERSONNES TRANS DANS LES PRISONS THAÏLANDAISES

---

« En prison, les personnes trans thaïlandaises vivent dans des conditions de surpopulation et d'insalubrité. Le niveau de surpopulation carcérale était de 339,1% en 2018, et les personnes détenues n'avaient pas d'espace pour dormir, pas assez d'eau et des soins médicaux insuffisants. Il n'y a pas de collecte systématique de statistiques sur les prisonniers trans, ils ne sont pas autorisés à changer leur genre sur leur carte d'identité, les noms et pronoms appropriés ne sont pas utilisés, ils sont escortés par des gardiens qui ne sont pas du genre auquel ils s'identifient, et ils n'ont pas non plus accès à l'hormonothérapie. Un rapport du PNUD a également identifié le manque d'accès à la chirurgie d'affirmation du genre, aux services liés au VIH, au soutien psychosocial, aux visites conjugales, à l'information et aux mécanismes de plainte comme difficultés auxquels les personnes trans sont confrontées. Nos recherches suggèrent que les personnes trans qui se trouvent dans les prisons thaïlandaises le sont en raison des lois visant la consommation de drogues et le travail sexuel. Nous n'avons pas été en mesure de vérifier si des personnes trans se trouvent ou non dans le couloir de la mort en Thaïlande. »

Source : Cornell Center on the Death Penalty Worldwide Primer on *Transgender People in Thailand's Prisons*.

### Lois discriminatoires

Au moins douze pays, dont l'**Arabie saoudite**, le **Brunei**, les **Émirats arabes unis**, la **Gambie**, l'**Indonésie**, la **Jordanie**, le **Koweït**, le **Malawi**, la **Malaisie**, le **Nigeria**, **Oman**, le **Sud-Soudan**, et les **Tonga**<sup>32</sup> ont des lois nationales qui visent les personnes trans et criminalisent

---

<sup>28</sup> *LGBT Issues in the Criminal Justice System*, Society for the Psychology of Sexual Orientation & Gender Diversity; Samantha LaMartine, Mark Brennan-Ing, Nadine Nakamura, Transgender Women of Color and HIV, American Psychological Association (en anglais).

<sup>29</sup> *Law Enforcement and Transgender Communities*, Law Enforcement Bulletin (en anglais).

<sup>30</sup> *Transgender Inmates*, The Marshall Project, disponible en anglaise ici : <https://www.themarshallproject.org/records/1785-transgender-inmates>; Melanie Asmar, *Even With Legal Help, Transgender Prisoners Are Never Safe in Prison*, 2015, disponible ici en anglaise : <https://justdetention.org/even-with-legal-help-transgender-prisoners-are-never-safe-in-prison/>.

<sup>31</sup> *LGBT People With Criminal Records Face Challenges to Rebuilding Their Lives*, Movement Advancement Project.

<sup>32</sup> #Outlawed: "The Love That Dare Not Speak Its Name", Human Rights Watch, disponible ici en anglais : [http://internap.hrw.org/features/features/lgbt\\_laws/](http://internap.hrw.org/features/features/lgbt_laws/); *Trans Legal Mapping Report: Recognition Before the Law*, Opt. Cit.



les formes d'expression de l'identité de genre, souvent sous la forme de lois dites de « travestisme » qui interdisent explicitement « d'imiter le sexe opposé ». Dans ces États, la reconnaissance légale du genre n'existe pas. Les personnes trans, ou celles qui sont perçues comme telles, risquent donc d'être arrêtées et poursuivies. Le **Brunei**, l'**Oman** et le **Koweït** disposent de lois nationales qui criminalisent le fait de « se faire passer pour » ou « d'imiter » une personne de sexe différent<sup>33</sup>. En **Arabie saoudite**, la police arrête régulièrement des personnes en raison de leur expression de genre. La **Malaisie** criminalise le fait de « se faire passer pour » une personne d'un autre sexe en vertu des codes de la charia de chacun de ses États et de son territoire fédéral. Dans les États du nord du **Nigeria**, la charia criminalise également les personnes trans. Au **Soudan du Sud**, ces lois ne s'appliquent qu'aux hommes qui « s'habillent comme des femmes » et au **Malawi** aux hommes qui portent les cheveux longs<sup>34</sup>. Les **Tonga** interdisent à toute « personne de sexe masculin » de se présenter comme une femme lors de « sollicitations à des fins immorales, dans un lieu public, avec l'intention de tromper toute autre personne quant à son véritable sexe »<sup>35</sup>. Aux **Émirats arabes unis**, la loi interdit aux hommes qui se font passer pour des femmes d'entrer dans des espaces réservés aux femmes. Les **Émirats arabes unis** ont utilisé cette loi pour poursuivre les personnes homosexuelles et les trans, y compris dans des espaces mixtes<sup>36</sup>.

Les personnes trans, en particulier les femmes trans, sont ciblées de manière disproportionnée par les autorités dans presque l'ensemble des pays du monde<sup>37</sup>. La plupart des lois utilisées contre les personnes trans se rapportent à des infractions mineures telles que les nuisances sur la voie publique, les mœurs et le vagabondage. Elles sont souvent utilisées pour arrêter et enfermer des personnes, mais pas pour les inculper par la suite. « La police utilise les moyens dont elle dispose pour harceler les personnes trans », note Zhan Chiam, auteur du rapport d'ILGA World *Trans Legal Mapping Report* (Rapport de cartographie transjuridique)<sup>38</sup>. Ce ciblage systémique des personnes trans au moyen de lois apparemment inoffensives peut être tout aussi préjudiciable que les lois sur le « travestisme » qui ciblent ouvertement les expressions de genre<sup>39</sup>.

### Lois discriminatoires basées sur l'orientation sexuelle

L'orientation sexuelle et l'identité de genre sont des concepts distincts. Les lois régissant l'orientation sexuelle peuvent toutefois avoir des effets pernicioeux sur les personnes trans. Dans les pays sans reconnaissance légale du genre, l'identité de genre et la sexualité sont souvent confondues<sup>40</sup>. Cela signifie que, par extension, les personnes trans encourent les mêmes peines que celles soupçonnées d'avoir une relation sexuelle entre personnes du même sexe. Par exemple, et selon Human Rights Watch, 24 personnes ont été arrêtées, battues ou menacées

---

<sup>33</sup> *Ibid.*

<sup>34</sup> *Ibid.*

<sup>35</sup> *Ibid.*

<sup>36</sup> *Ibid.*

<sup>37</sup> *Trans Legal Mapping Report: Recognition Before the Law, Opt. Cit.*

<sup>38</sup> *New Report Shows Where It's Illegal to be Transgender in 2020*, Forbes, September 2020, disponible ici en anglais : <https://www.forbes.com/sites/jamiewareham/2020/09/30/this-is-where-its-illegal-to-be-transgender-in-2020/?sh=448180245748>.

<sup>39</sup> *Ibid.*

<sup>40</sup> *Injustice Exposed: The Criminalization of Transgender People and its Impacts*, Human Dignity Trust, disponible ici en anglais: <https://www.humandignitytrust.org/wp-content/uploads/resources/Injustice-Exposed-the-criminisation-of-trans-people.pdf>.



par les forces de sécurité **camerounaises** entre février et avril 2021 pour des actes homosexuels ou une non-conformité au genre présumé, parmi lesquelles une personne de moins de 17 ans et une autre qui aurait été forcée de subir un test de dépistage du VIH et un examen anal.

À l'inverse, dans ses foires aux questions (FAQ) sur les libertés civiles des personnes trans, l'Union américaine pour les libertés civiles (ACLU) reconnaît que les lois protectrices contre la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle peuvent également protéger les personnes trans, en particulier lorsque les lois elles-mêmes définissent l' « orientation sexuelle » comme englobant l'identité de genre<sup>41</sup>.

Les témoignages de personnes trans suggèrent également que beaucoup d'entre elles peuvent connaître des changements d'orientation sexuelle à la suite de leur transition<sup>42</sup>. Si une personne maintient une préférence sexuelle stable pour un seul sexe tout au long de sa transition, elle peut également passer de la perception d'homosexualité à celle d'hétérosexualité. Cela signifie que les trans hétérosexuel·les peuvent faire face à des conséquences négatives pour des relations perçues comme homosexuelles antérieures à leur transition.

### **Les individus trans dans le couloir de la mort**

Les informations mondiales concernant les personnes trans passibles de la peine de mort sont très difficiles d'accès et ne sont pas communiquées avec précision. Il est donc difficile de produire des statistiques claires sur l'impact de la peine de mort sur les personnes trans dans les pays rétentionnistes.

Sur les 52 femmes actuellement condamnées à mort aux États-Unis, quatre s'identifient comme des femmes trans, ce qui représente 5,7 % de la population féminine du couloir de la mort. Il y a également un homme trans sous le coup d'une condamnation à mort aux États-Unis.<sup>43</sup> À l'échelle nationale, 0,6 % des adultes américains s'identifient comme étant trans<sup>44</sup>. En tant que telles, les femmes trans semblent constituer une partie importante - surreprésentée bien que peu étudiée - de la population du couloir de la mort.

### **3. LES TEXTES INTERNATIONAUX SUR LES DROITS HUMAINS ET LES PERSONNES TRANS**

La protection des personnes trans contre la violence et la discrimination ne nécessite pas la création d'un nouvel ensemble de droits spécifiques aux trans. Les obligations juridiques existantes des États en matière de protection des droits fondamentaux des personnes trans sont déjà bien établies dans le droit international des droits humains. Bien qu'ils ne fassent pas

---

<sup>41</sup> *Transgender People and the Law: Frequently Asked Questions*, ACLU, p.2-3, disponible ici en anglais : [https://www.aclu.org/sites/default/files/field\\_pdf\\_file/lgbttransbrochurelaw2015electronic.pdf](https://www.aclu.org/sites/default/files/field_pdf_file/lgbttransbrochurelaw2015electronic.pdf).

<sup>42</sup> *10 Misconceptions About Being a Trans Woman*, Ana Valens, Pride, disponible ici en anglais : <https://www.pride.com/identities/2020/6/23/10-misconceptions-about-being-trans-woman>.

<sup>43</sup> Base de données du Cornell Center on Death Penalty Worldwide, disponible ici : <https://deathpenaltyworldwide.org/fr/database/>.

<sup>44</sup> *How Many Adults Identify as Transgender in the United States?*, Andrew R. Flores, Jody L. Herman, Gary J. Gates, Taylor N. Brown, , disponible ici en anglais : <https://williamsinstitute.law.ucla.edu/publications/trans-adults-united-states/>.



expressément référence à l'identité de genre, les traités internationaux et régionaux relatifs aux droits humains s'appliquent à « tous les peuples », « toutes les personnes » ou « tout le monde » et incluent donc les personnes trans et celles dont le genre est différent. En outre, les mécanismes des droits humains ont interprété de manière large de nombreuses dispositions de non-discrimination qui interdisent la discrimination fondée sur le sexe, le genre ou qui ne sont pas exhaustives<sup>45</sup>.

Les droits des personnes trans sont protégés par **les traités internationaux relatifs aux droits humains suivants, à l'instar des personnes cis :**

- Déclaration universelle des droits de l'Homme<sup>46</sup>
- Convention européenne de sauvegarde des droits de l'Homme et des libertés fondamentales<sup>47</sup>
- Pacte international relatif aux droits civils et politiques<sup>48</sup>
- Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels<sup>49</sup>
- Convention sur les droits de l'enfant<sup>50</sup>
- Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes<sup>51</sup>
- Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples
- Convention américaine sur les droits de l'Homme
- Déclaration des droits de l'Homme de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE)

**Les obligations juridiques principales des États comprennent :**

- la protection des personnes contre la violence transphobe ;
- la prévention de la torture et des traitements cruels, inhumains et dégradants ;
- l'abrogation des lois criminalisant l'identité trans ;
- l'interdiction de la discrimination fondée sur l'identité de genre ; et
- la sauvegarde de la liberté d'expression, d'association et de réunion pacifique pour toutes les personnes trans.

---

<sup>45</sup> *Nés libres et égaux: orientation sexuelle et identité de genre en droit international des droits de l'homme*, HCDH, 2012. Disponible ici :

[https://www.ohchr.org/Documents/Publications/BornFreeAndEqualLowRes\\_FR.pdf](https://www.ohchr.org/Documents/Publications/BornFreeAndEqualLowRes_FR.pdf)

<sup>46</sup> Disponible ici : <https://www.un.org/fr/about-us/universal-declaration-of-human-rights>

<sup>47</sup> Disponible ici : [https://www.echr.coe.int/Documents/Convention\\_FRA.pdf](https://www.echr.coe.int/Documents/Convention_FRA.pdf)

<sup>48</sup> Disponible ici : <https://www.ohchr.org/fr/professionalinterest/pages/ccpr.aspx>

<sup>49</sup> Disponible ici : <https://www.ohchr.org/fr/professionalinterest/pages/cescr.aspx>

<sup>50</sup> Disponible ici : <https://www.ohchr.org/fr/professionalinterest/pages/crc.aspx>

<sup>51</sup> Disponible ici : <https://www.ohchr.org/fr/professionalinterest/pages/cedaw.aspx>



## **RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES**

1. Informez-vous sur l'identité de genre et la transphobie (notamment les discriminations anti-trans).
2. Comprenez les raisons de l'utilisation de pronoms non genrés.
3. Recueillez des informations sur les violations des droits humains qui visent les personnes trans passibles de la peine capitale, lorsque cela est possible pour votre sécurité et celle des personnes trans derrière les barreaux.
4. Partagez ces données avec la communauté abolitionniste au sens large.
5. Si possible, planifiez un plaidoyer national en faveur des personnes trans dans le système judiciaire. Sinon, contribuez à des campagnes régionales ou internationales de recherche et de plaidoyer.